Dossier





Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites Internet www.insee.fr et http://epp.eurostat.ec.europa.eu pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s. Résultat non significatif
- € Euro
- M Million
- Md Milliard
- Réf. Référence

Halo autour du chômage : une population hétérogène et une situation transitoire

Anne-Juliette Bessone, Pierre-Yves Cabannes, Anis Marrakchi*

Le halo autour du chômage est constitué d'inactifs n'étant pas au chômage au sens du Bureau international du travail mais étant dans une situation qui s'en approche. Ce halo compte 1,4 million de personnes en 2015 (contre 2,9 millions de chômeurs). Relativement stable entre 2003 et 2008, le halo a augmenté progressivement avec la crise. Mais il est moins lié aux fluctuations de l'activité économique que le nombre de chômeurs.

Par sa structure sociodémographique, le halo est proche du chômage, avec une différence : il est plus féminin. Comme les chômeurs, les personnes qui se trouvent dans le halo ont à la fois des parcours et des profils très variés. Certaines, relativement diplômées, se situent dans le halo autour du chômage pour des raisons temporaires. Leur passage vers le chômage, voire vers l'emploi, est fréquent. D'autres, moins diplômées, sont plus souvent découragées dans leur recherche d'emploi. Enfin, se trouvent dans le halo des personnes qui se sont éloignées du marché du travail pour des raisons durables ou liées à des difficultés de conciliation avec un emploi (études, maternité, enfant ou personne à charge, maladie, invalidité).

En 2015, en France métropolitaine, sur les 28,7 millions d'actifs au sens du Bureau international du travail (BIT), 2,9 millions sont au chômage : ils sont sans emploi, sont disponibles pour travailler dans les deux semaines, ont effectué des démarches de recherche d'emploi dans les quatre semaines précédentes ou bien trouvé un emploi commençant dans moins de trois mois (encadré 1). Mais, de multiples situations aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité existent. C'est ainsi que parmi les 22,4 millions de personnes inactives, 1,4 million forment le halo autour du chômage (encadré 2). Dans le halo, environ 300 000 personnes recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler et près de 700 000 souhaitent un emploi, n'en recherchent pas mais seraient disponibles pour en prendre un. Enfin, un peu plus de 400 000 souhaitent un emploi même s'ils n'en recherchent pas et ne sont pas disponibles pour en prendre un. En 2015, en se rapportant à la population de 15 à 64 ans, 3,5 % des personnes sont dans le halo, alors que 7,2 % sont au chômage¹. Suivant la mesure européenne portant sur les deux premières composantes du halo, la part des personnes de 15 à 74 ans qui sont dans le halo est proche de 2 % (encadré 3).

^{*} Anne-Juliette Bessone, Pierre-Yves Cabannes (au moment de la rédaction de l'article) et Anis Marrakchi, Insee.

^{1.} Le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs à la population active de 15 ans ou plus, est de 10,0 % en 2015 en France métropolitaine.

Encadré 1

Définitions et mesure des concepts du BIT

Afin d'éclairer la situation sur le marché du travail, l'Insee s'appuie sur le cadre conceptuel élaboré par le Bureau international du travail (BIT), qui permet les comparaisons internationales, notamment au moyen des indicateurs d'emploi et de chômage, l'activité étant la somme des deux. Les personnes qui ne sont comptées ni en emploi, ni au chômage sont dites inactives au sens du BIT. Les concepts de référence en vigueur actuellement ont été formalisés lors de la conférence de l'Organisation internationale du travail de 1982, qui a fixé un cadre permettant de construire une typologie des différentes situations sur le marché du travail. Depuis, l'interprétation précise de ces concepts a été adaptée régulièrement en fonction des débats internationaux pour permettre une meilleure harmonisation, ou de diverses évolutions de la société (par exemple le développement des recherches d'emploi sur internet). Ce cadre nécessaire de définitions précises, bâti progressivement, délimite notamment le décompte des chômeurs. Il ne suffit pas de souhaiter travailler ou d'être inscrit à l'agence pour l'emploi ou encore de percevoir une indemnité chômage pour être compté parmi les chômeurs au sens du BIT. Ces différentes populations ne sont d'ailleurs pas nécessairement incluses les unes dans les autres. Par exemple, en France, un jeune sortant de formation initiale peut remplir les critères pour être compté comme chômeur et ne pas être inscrit à Pôle emploi. De même, une personne touchant une indemnité de chômage ne sera pas nécessairement comptée comme demandeur d'emploi car elle peut dans certains cas ou à certains moments être dispensée de recherche d'emploi. In fine, les chômeurs au sens du BIT sont les personnes qui sont disponibles pour prendre un emploi dans les deux semaines, et qui ont effectué des démarches de recherche d'emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou bien trouvé un emploi commençant dans moins de trois mois.

Outre la définition des concepts, le BIT propose également une méthode de mesure. Le principe consiste à interroger directement des personnes lors d'enquêtes auprès des ménages, afin de recueillir leurs réponses sur leur souhait de travailler, leurs recherches effectives d'emploi et leur disponibilité pour prendre un emploi, au cours de périodes de référence précisément fixées. Ces critères du BIT ne peuvent pas être mis en œuvre dans le cadre des sources administratives sur les demandeurs d'emploi.

En France, le suivi du chômage, des taux d'activité et d'emploi se fonde sur l'enquête Emploi. Cette dernière se conforme aux recommandations du BIT et à l'interprétation qu'en a faite Eurostat, fixant ainsi un cadre opérationnel de mise en œuvre harmonisée de ces recommandations à l'échelon européen. La situation de chaque personne au regard de l'activité (en emploi, au chômage ou en inactivité) est établie à l'issue d'une liste d'une vingtaine de questions factuelles. La question portant sur la déclaration spontanée de la personne concernant son statut d'activité auto-déclaré, comparable au concept mobilisé dans le cadre des recensements de la population, reste posée en fin de questionnaire mais elle n'est pas utilisée pour déterminer le statut au sens du BIT. La question sur l'inscription à Pôle emploi est également posée, mais elle n'est pas non plus utilisée directement pour définir ce statut. En revanche, sont prises en compte les démarches effectives de recherche d'emploi et la sollicitation des services de Pôle emploi, qui parmi d'autres, entrent dans ce cadre, selon une liste précise de critères.

Les personnes inactives ayant une certaine proximité avec le marché du travail forment le halo autour du chômage

Suivant l'approche du BIT, la population âgée de 15 ans ou plus est scindée entre les personnes en emploi et celles qui n'en occupent pas (*figure 1*). L'emploi au sens du BIT regroupe les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant la semaine de référence et les personnes ayant un emploi rémunéré mais n'ayant pas travaillé durant la semaine de référence pour un certain nombre de raisons répertoriées (congés payés, arrêts maladie, congé maternité, etc., avec parfois des critères de durée). Cette définition inclut donc des personnes parfois occupées à temps très partiel, le seuil d'une heure au

Définition et calcul du halo autour du chômage en France

Les premiers travaux publiés en France sur le halo autour du chômage datent de la fin des années 1980. Ils répondaient déjà à la problématique de cerner un continuum de situations entre chômage et inactivité, mais s'appuyaient sur un ensemble différent de critères ou d'indices pour mesurer la proximité à une situation de chômage. Ils analysaient différentes populations ne satisfaisant pas tous les critères pour être comptabilisées comme chômeurs au sens du BIT mais qui en étaient proches, suivant une gradation de situations. Il s'agissait tout d'abord des personnes « se déclarant spontanément comme chômeurs » dans l'enquête Emploi, alors qu'elles ne remplissaient pas les différents critères du BIT. Cela concernait en particulier celles qui ne recherchaient pas d'emploi. Une autre catégorie était constituée des personnes « postulant à un emploi », à savoir celles qui n'avaient pas d'emploi, qui déclaraient en chercher un, sans pour autant effectuer de démarches effectives. Enfin, étaient prises en considération les personnes qui n'étaient pas disponibles pour travailler immédiatement et, même si elles étaient sans emploi et à la recherche d'un emploi, n'étaient pas comptabilisées comme chômeurs.

Plus récemment, dans le cadre de l'enquête Emploi en continu faisant suite au règlement européen de 2002 sur les enquêtes Forces de travail, la réflexion sur le halo a été à nouveau impulsée en 2008 à l'occasion du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis) présidé par J.-B. de Foucault. Le rapport de ce groupe de travail a recommandé de retenir dans le halo toutes les personnes inactives et souhaitant travailler. Une déclinaison en trois catégories a été proposée : les personnes qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles (composante 1), les personnes qui sont disponibles et souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi (composante 2), les personnes qui, bien que déclarant souhaiter travailler, ne sont pas disponibles et ne recherchent pas d'emploi (composante 3).

Cette définition a été retenue par l'Insee dans ses publications jusqu'en 2013. La question du souhait de travailler n'était cependant pas posée à toutes les personnes potentiellement concernées¹, ni au-delà d'un certain âge, ni aux personnes qui déclaraient chercher un emploi.

En 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové, notamment pour simplifier certaines formulations et éviter des incompréhensions. Désormais, toutes les personnes concernées se voient poser la question du souhait de travailler, de la recherche d'emploi et de la disponibilité pour travailler. Celles qui déclarent chercher un emploi sont interrogées précisément sur les démarches qu'elles effectuent : prise de contact avec une agence d'intérim ou un opérateur de placement, notamment Pôle emploi, contact avec des relations personnelles ou professionnelles (anciens collègues, syndicat), recours aux réseaux sociaux, passage d'un entretien d'embauche et/ou d'un concours de la fonction publique, dépôt de candidature spontanée, participation à un salon professionnel, consultation ou réponse à une annonce d'offre d'emploi ou passage d'une annonce pour en trouver un, etc. L'actualisation de l'inscription à Pôle emploi, hors autre contact, n'est plus reconnue comme une démarche active de recherche d'emploi selon la définition européenne, car il s'agit d'une démarche liée à l'indemnisation et pas à la recherche d'emploi en tant que telle.

Par ailleurs, les personnes qui déclarent ne pas chercher d'emploi sont interrogées sur la raison principale pour laquelle elles ne font pas de démarche : attente de résultat de démarches antérieures, en études ou formation, garde d'enfants ou d'une personne dépendante, problèmes de santé, en vacances, pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible dans son domaine de compétence, pense ne pas pouvoir trouver d'emploi, etc. Enfin, les personnes qui se déclarent indisponibles pour travailler dans les deux semaines sont interrogées sur la raison principale de cette situation : fin d'études ou de formation, garde des enfants ou d'une personne dépendante, maladie, vacances, déménagement, etc.

^{1.} Voir le site du Cnis, rubrique Emploi, qualification et revenus du travail - 2014 - 1^{re} réunion.

Encadré 2 (suite)

Cette rénovation de l'enquête Emploi a également été l'occasion de revoir la définition du halo autour du chômage, en articulant sa mesure avec les préconisations faites par Eurostat en 2011. Le concept européen retient deux catégories de halo, proches conceptuellement des deux premières catégories figurant précédemment dans la définition française : les personnes à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles, les personnes souhaitant travailler, disponibles mais n'étant pas à la recherche d'un emploi.

À partir de 2014, l'Insee a harmonisé le mode de calcul de ses composantes 1 et 2 avec les principes retenus au niveau européen. Ces deux composantes représentent ce qu'Eurostat désigne par la « force de travail potentielle supplémentaire ». L'Insee a néanmoins conservé dans sa définition du halo la composante 3, non prise en compte au niveau européen. Ainsi, en 2013, alors que le halo était chiffré à environ 850 000 personnes avec l'ancien questionnaire et selon l'ancienne définition, la nouvelle mesure du halo se monte à près de 1 300 000 personnes. Ce relèvement résulte pour moitié de l'adoption de la nouvelle définition du halo et pour l'autre moitié de l'impact du nouveau questionnaire de l'enquête. Suivant l'ancienne mesure, les composantes 1 et 2 présentaient des effectifs comparables. Dans la nouvelle définition, l'effectif de la composante 2 est environ deux fois plus élevé que celui de la composante 1.

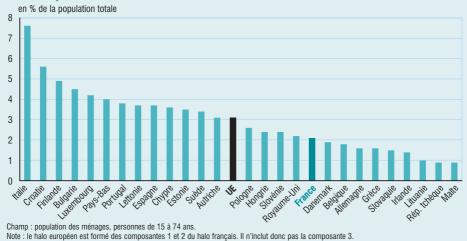
Encadré 3

Halo autour du chômage dans l'Union européenne

En 2014, en moyenne sur l'ensemble de l'Union européenne, le nombre de personnes se trouvant dans le halo autour du chômage au sens d'Eurostat (composantes 1 et 2 uniquement) représente 3,1 % de la population des 15-74 ans (*figure*). C'est en République tchèque et à Malte que cette part est la plus faible (0,9 %). Elle est proche de 2,0 % en France métropolitaine, en Allemagne et au Royaume-Uni. Elle est généralement plus élevée dans les pays du sud de l'Europe : elle est de l'ordre de 3,5 % au Portugal et en Espagne et atteint même 7,6 % en Italie, la part de la composante 2 (personnes qui souhaitent un emploi, sont disponibles pour en prendre un mais n'en recherchent pas) y étant particulièrement élevée. La Grèce a un halo autour du chômage relativement faible (1,6 %) mais un taux d'inactivité hors halo parmi les plus élevés de l'Union européenne (39 %).

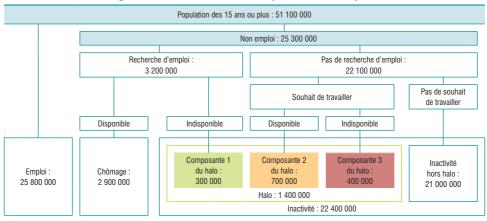
Halo européen en 2014

Sources : Eurostat (enquêtes sur les Forces de travail) ; Insee pour la France.



Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2016 - Insee Références

1. Classement en catégories d'activité : schéma simplifié des concepts au sens du BIT



Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données relatives à l'année 2015. Source : Insee, enquêtes Emploi.

cours de la semaine de référence étant retenu. En 2015, en France métropolitaine, parmi les 51,1 millions personnes de 15 ans ou plus vivant en ménages ordinaires, 25,8 sont en emploi au sens du BIT.

Parmi les personnes n'ayant pas d'emploi, les chômeurs au sens du BIT sont les personnes qui sont disponibles pour prendre un emploi dans les deux semaines, et qui ont effectué des démarches de recherche d'emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou bien trouvé un emploi commençant dans moins de trois mois. En France métropolitaine, 2,9 millions de personnes sont ainsi comptabilisées comme chômeurs au sens du BIT en 2015. La même année, 22,4 millions de personnes sont considérées comme inactives au sens du BIT car elles ne sont ni en emploi ni au chômage.

Les définitions de l'emploi, du chômage et de l'inactivité au sens du BIT ne peuvent pas à elles seules décrire la variété des situations vis-à-vis du marché du travail. Ainsi, par exemple, certaines personnes peuvent occuper un emploi mais ne pas en être totalement satisfaites car elles n'exercent leur activité que durant un faible nombre d'heures. D'autres personnes, sans emploi, peuvent ne pas être comptabilisées parmi les chômeurs car elles ne remplissent pas tous les critères, mais se trouvent dans une situation proche de celle des chômeurs. C'est le cas par exemple des personnes ayant trouvé un emploi qui commence dans plus de trois mois ou encore de celles qui ne travaillent pas et qui recherchent un emploi, mais ne sont pas disponibles immédiatement.

D'autres concepts permettent de décrire les situations aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité. Ces indicateurs complémentaires permettent de mieux décrire la gradation des situations par rapport au marché du travail.

Le sous-emploi recouvre la frontière entre l'emploi et le chômage, en comptabilisant certaines personnes en emploi qui ne peuvent travailler autant qu'elles le souhaitent. Il regroupe d'une part les personnes travaillant à temps partiel qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, d'autre part les personnes en chômage technique ou partiel.

Le halo, quant à lui, regroupe les personnes inactives aux frontières du chômage, qui souhaitent travailler, mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines à venir ou encore qui n'ont pas fait de démarche de recherche d'emploi dans les quatre semaines précédentes. Comme dans la définition du chômage, le fait d'avoir trouvé un emploi qui commence

ultérieurement (dans les trois mois) est assimilé à une démarche de recherche d'emploi. Le halo est ainsi divisé en trois composantes :

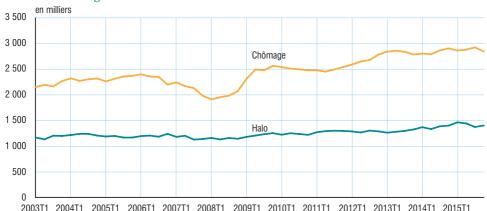
- personnes inactives qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles (composante 1),
- personnes inactives qui souhaitent un emploi et sont disponibles pour en prendre un mais n'en recherchent pas (composante 2),
- personnes inactives qui déclarent souhaiter travailler mais ne recherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles pour en prendre un (composante 3).

En France, ces trois composantes sont prises en compte dans la mesure du halo autour du chômage². Au niveau européen, le halo a été défini postérieurement et seules les deux premières composantes sont retenues comme faisant partie du halo, qu'Eurostat nomme la « force de travail potentielle supplémentaire ».

Le halo est moins sensible aux fluctuations de l'activité économique que le chômage

Le halo est beaucoup moins réactif aux cycles économiques que le nombre de chômeurs (figure 2). Son évolution est d'ailleurs très peu corrélée au Produit intérieur brut (PIB). Relativement stable entre 2003 et 2008, le halo autour du chômage augmente toutefois depuis la crise économique (+ 270 000 entre fin 2008 et fin 2015). Cette hausse est surtout portée par les hommes (+ 220 000), et plus particulièrement par ceux de plus de 25 ans (+ 200 000), même si le halo concerne toujours une majorité de femmes (figure 3). La part des hommes dans le halo est ainsi passée de 37 % à 45 % durant cette période. Ce phénomène est à rapprocher de celui observé sur le chômage, la proportion d'hommes parmi les chômeurs s'étant également accrue depuis la crise de 2008 (+ 4 points, à 55 % fin 2015). L'augmentation du halo est portée notamment par les personnes qui se déclarent par ailleurs inscrites à Pôle emploi : leur part dans le halo est passée de 47 % début 2013 à 54 % fin 2015³.

2. Halo et chômage de 2003 à 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

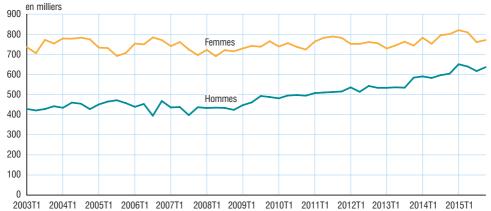
Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

^{2.} De Foucault J.-B., Cézard M., Reynaud M., « Emploi, chômage, précarité : mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », Rapport n° 108 du Cnis, septembre 2008.

^{3.} Le changement de questionnaire de l'enquête Emploi et l'élargissement du concept de halo en 2013 ne permettent pas de reconstituer la part des inscrits à Pôle emploi dans le halo avant cette date (encadré 2).

3. Halo par sexe de 2003 à 2015



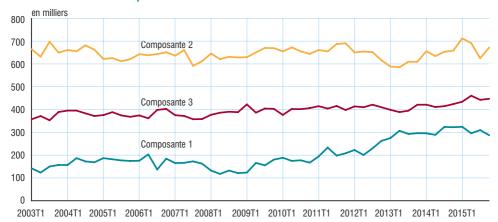
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Depuis 2008, l'augmentation du halo provient surtout des personnes recherchant un emploi mais qui ne sont pas disponibles (+ 170 000, soit la composante 1 dans la *figure 4*). La part de ces personnes dans l'ensemble du halo passe ainsi de 11 % fin 2008 à 20 % fin 2015. Par ailleurs, depuis 2008, le nombre d'inactifs souhaitant travailler, ne recherchant pas d'emploi bien qu'étant disponibles pour en prendre un, a fluctué. Il a augmenté de 70 000 entre fin 2008 et fin 2011, suite à la crise économique. Il a ensuite diminué de 110 000 jusque début 2013 avant de repartir à la hausse (+ 90 000 entre début 2013 et fin 2015). Le nombre de personnes souhaitant seulement travailler, mais qui ne recherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles pour en prendre un, lui est quasi stable entre début 2008 et mi-2013, et s'accroît seulement sur la période récente (+ 60 000 entre le deuxième trimestre 2013 et le quatrième trimestre 2015).

4. Le halo selon ses composantes de 2003 à 2015



Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS) ; composante 1 : personnes recherchant un emploi mais indisponibles ; composante 2 : personnes souhaitant un emploi, disponibles pour en prendre un, mais n'en recherchant pas ; composante 3 : personnes souhaitant un emploi, mais indisponibles et n'en recherchant pas.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les personnes du halo présentent des caractéristiques assez proches de celles des chômeurs

Parmi les personnes de 15 à 64 ans, le halo est majoritairement composé de femmes (56 % en 2015) (figure 5). Comparativement à la population des chômeurs (46 %), les femmes sont donc surreprésentées dans le halo, comme dans l'inactivité hors halo (58 %). En 2015, 56 % des personnes appartenant au halo sont âgées de 25 à 49 ans. Cette part est assez proche de celle observée chez les chômeurs (58 %). Chez les inactifs hors halo comprenant notamment des étudiants et des retraités, elle est nettement plus basse (16 %). En 2015, 40 % des personnes se situant dans le halo sont au moins titulaires d'un bac ou d'un diplôme équivalent. Là encore, cette part est très proche de celle mesurée chez les chômeurs (44 %). Elle est supérieure à celle observée pour les autres inactifs (34 %), ces derniers comprenant une plus forte proportion de personnes âgées appartenant donc à des générations moins diplômées, ainsi que de personnes de moins de 18 ans n'ayant pas encore

Chômage

en %

Inactivité hors halo

5. Caractérisation du chômage, du halo et de l'inactivité hors halo en 2015

Sexe Homme Femme Âge De 15 à 19 ans De 20 à 24 ans De 25 à 49 ans De 50 à 54 ans De 55 à 59 ans De 60 à 64 ans Diplôme le plus élevé Diplôme supérieur à bac+2 Bac ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau Brevet des collèges Aucun diplôme ou certificat d'études primaires Type de ménage Ménages d'une seule personne Familles monoparentales Couples sans enfant Couples avec enfant(s) Nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage 3 ou plus Nationalité Française Étrangère Durée depuis le dernier emploi 0 à 6 mois 6 mois à 2 ans 2 à 3 ans 3 ans ou plus

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Inscription à Pôle emploi

Jamais travaillé

Non inscrit

Inscrit

obtenu le bac. Les répartitions en termes de structure familiale sont très proches entre les personnes du halo et celles se trouvant au chômage. Dans les deux cas, 45 % environ sont en couple avec enfants, 17 à 18 % vivent seuls, 17 % forment une famille monoparentale et 14 à 15 % vivent en couple sans enfant. De même, la proportion de personnes de nationalité étrangère est similaire (12 % en 2015). En revanche, les personnes se situant dans le halo se déclarent moins fréquemment inscrites à Pôle emploi que les chômeurs (respectivement 54 % et 85 %). Le halo se distingue également par la durée écoulée depuis le dernier emploi : 49 % des personnes qui s'y trouvent n'ont jamais travaillé ou n'ont pas travaillé depuis trois ans ou plus, contre 35 % pour les chômeurs, cette proportion atteignant 81 % chez les autres inactifs. Les personnes se situant dans le halo présentent donc des caractéristiques sociodémographiques assez proches des chômeurs. Néanmoins, en tenant compte de manière simultanée de l'ensemble des caractéristiques des personnes (sexe, âge, niveau de diplôme, type de ménage, nombre d'enfants de moins de 18 ans, lieu de résidence, nationalité), ce constat est à nuancer (figure 6). Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'appartenir à des tranches d'âges médianes (25 à 54 ans) rapproche de l'activité⁴ par rapport aux âges extrêmes. En outre, certaines caractéristiques ont des effets distincts pour les hommes et les femmes. Ainsi, un niveau de diplôme plus élevé rapproche de l'activité, mais un peu plus fortement pour les femmes. Chez les hommes,

6. Rapports de chance de se rapprocher de l'activité, moyenne sur les années 2013 à 2015

	Femmes - Rapport de ch	ances (odd-ratio) d'être	Hommes - Rapport de chances (odd-ratio) d'être			
	au chômage quand on est dans (halo + chômage)	dans le halo quand on est inactif (inactivité hors halo + halo)	au chômage quand on est dans (halo + chômage)	dans le halo quand on est inactif (inactivité hors halo + halo)		
Âge						
De 15 à 19 ans	0,9	0,2	0,7	0,1		
De 20 à 24 ans	1,2	0,8	1,3	0,4		
De 25 à 49 ans	1,1	2,3	1,2	2,3		
De 50 à 54 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
De 55 à 59 ans	0,9	0,6	0,9	0,4		
De 60 à 64 ans	0,5	0,1	0,5	0,1		
Diplôme le plus élevé						
Diplôme bac+2 et supérieur	1,3	1,2	1,2	1,2		
CAP, BEP, bac, brevet professionnel ou autres diplômes de ces niveaux	1,2	1,3	1,1	1,2		
Brevet des collèges, certificat d'études primaires ou aucun diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Nombre d'enfants de moins de 18 ans	dans le ménage					
0	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
1	0,8	1,5	0,9	1,3		
2	0,6	1,3	0,9	1,2		
3 ou plus	0,5	0,9	0,9	1,3		
Nationalité						
Française	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Étrangère	0,9	0,9	1,1	1,4		

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Lecture : les odd-ratios permettent d'apprécier, toutes choses égales par ailleurs, la variation du rapport de probabilités entre deux états lorsque seule une caractéristique varie.

En moyenne sur les années 2013 à 2015, à caractéristiques égales, le rapport de probabilités d'être au chômage plutôt que dans le halo est 0,9 fois moins élevé pour les femmes de 15 à 19 ans que pour celles de 50 à 54 ans. Pour cette même tranche d'âge, le rapport de probabilités d'être dans le halo plutôt que dans l'inactivité hors halo est de 0,2.

Le rapprochement de l'activité s'entend comme le fait d'avoir une probabilité plus forte d'être au chômage quand on est dans le halo ou au chômage, ou bien d'avoir une probabilité plus forte d'être dans le halo quand on est dans l'inactivité (y compris halo).

Note : les rapports de chances présentés sont contrôlés par d'autres variables non présentées ici, comme le type de ménage et la localisation géographique. Source : Insee, enquêtes Emploi.

^{4.} Le rapprochement de l'activité s'entend comme le fait d'avoir une probabilité plus forte d'être au chômage quand on est dans le halo ou au chômage, ou bien d'avoir une probabilité plus forte d'être dans le halo quand on est dans l'inactivité (y compris halo).

être de nationalité étrangère rapproche également de l'activité (chômage et emploi)⁵, contrairement aux femmes. Enfin, le nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage influe positivement sur la probabilité d'être dans le halo plutôt qu'au chômage. Mais ce phénomène est plus marqué pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, avoir trois enfants ou plus augmente pour les femmes la probabilité de basculer dans l'inactivité hors halo.

Les trois composantes du halo dessinent des profils différents

Au sein du halo, les personnes inactives qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles (composante 1) sont davantage diplômées que les autres : 55 % sont au moins titulaires d'un bac ou niveau équivalent, contre 40 % en moyenne sur l'ensemble du halo (figure 7). Une relativement forte proportion d'entre elles est inscrite à Pôle emploi (62 %,

7. Caractérisation sociodémographique des composantes du halo en 2015

en %

	Ensemble	Composante 1	Composante 2	Composante 3
Sexe				
Homme	44	44	48	40
Femme	56	56	52	60
Âge				
De 15 à 19 ans	8	9	7	8
De 20 à 24 ans	14	16	14	12
De 25 à 49 ans	56	56	53	61
De 50 à 54 ans	9	8	10	9
De 55 à 59 ans	9	7	10	7
De 60 à 64 ans	5	3	7	3
Diplôme le plus élevé				
Diplôme supérieur à bac+2	12	17	10	12
Bac+2	8	11	7	8
Bac ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	20	27	17	21
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	26	23	27	27
Brevet des collèges	10	8	10	11
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	24	15	30	21
Type de ménage				
Ménages d'une seule personne	17	15	19	16
Familles monoparentales	17	14	18	17
Couples sans enfant	14	14	16	13
Couples avec enfant(s)	45	50	41	49
Nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage				
0	50	49	56	44
1	22	23	21	23
2	17	18	14	20
3 ou plus	11	11	10	13
Nationalité				
Française	88	90	88	86
Etrangère	12	10	12	14
Durée depuis le dernier emploi				
0 à 6 mois	15	21	14	12
6 mois à 2 ans	27	33	23	30
2 à 3 ans	9	9	9	9
3 ans ou plus	28	17	33	29
Jamais travaillé	20	21	20	20
Inscription à Pôle emploi				20
Non inscrit	46	38	44	56
Inscrit	54	62	56	44

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Note: composante 1: personnes recherchant un emploi mais indisponibles; composante 2: personnes souhaitant un emploi, disponibles pour en prendre un, mais n'en recherchant pas; composante 3: personnes souhaitant un emploi, mais indisponibles et n'en recherchant pas.

Source: Insee, enquêtes Emploi.

^{5.} Pour les hommes actifs, être de nationalité étrangère augmente cependant le risque d'être au chômage.

contre 54 % en moyenne dans le halo). 50 % se disent indisponibles pour des raisons temporaires (fin d'études ou de formation, vacances, déménagement, maladie temporaire, etc.). Les personnes figurant dans la composante 1 ont une durée écoulée depuis le dernier emploi relativement proche de celle des chômeurs : seules 38 % n'ont jamais travaillé ou n'ont pas travaillé depuis plus de trois ans, contre 49 % en moyenne sur l'ensemble du halo. Ainsi, par rapport aux autres personnes figurant dans le halo, les personnes comptabilisées dans la composante 1 sont plus proches du marché du travail et font souvent état de motifs de nature transitoire qui expliquent le fait de ne pas être disponible pour travailler.

Les inactifs qui souhaitent un emploi mais n'en recherchent pas tout en étant disponibles pour en prendre un (composante 2) se distinguent par un niveau de diplôme nettement plus faible que la moyenne, avec seulement 33 % de personnes titulaires au moins d'un bac ou d'un diplôme de niveau équivalent. Ces personnes ont également moins d'enfants de moins de 18 ans que la moyenne du halo (56 % n'en ont pas) et vivent un peu plus souvent dans des ménages d'une seule personne (19 %). Ce sont aussi les personnes du halo pour lesquelles l'emploi antérieur est le plus éloigné ou inexistant (53 % d'entre elles n'ayant jamais travaillé ou pas travaillé depuis plus de trois ans). 25 % d'entre elles ne recherchent pas d'emploi car elles pensent qu'il n'y a en pas ou qu'elles n'en trouveront pas, contre seulement 5 % pour les personnes se trouvant dans la composante 3 (personnes non disponibles et ne recherchant pas d'emploi bien que souhaitant travailler). Ainsi, les personnes figurant dans la composante 2 du halo semblent davantage découragées que les autres.

Enfin, les personnes figurant dans la composante 3 du halo (elles souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles pour en prendre un) sont très souvent des femmes (60 %). Elles ont également davantage d'enfants que la moyenne des personnes du halo : 56 % en ont un ou plus, contre 50 % dans l'ensemble du halo. Elles sont un peu plus souvent de nationalité étrangère (14 %, contre 12 % en moyenne) et sont relativement moins inscrites à Pôle emploi, cette proportion restant toutefois significative (44 % le sont). 40 % d'entre elles sont indisponibles pour des raisons durables (garde d'enfant ou de personne dépendante, maladie longue ou invalidité), contre 20 % des personnes de la composante 1. Les motifs de non-recherche d'emploi s'inscrivent également dans la durée : 60 % de ces personnes ne cherchent pas d'emploi pour causes d'études, d'enfant ou de personne dépendante à charge, ou encore pour raisons de santé (contre 28 % pour la composante 2). Ces motifs se traduisent majoritairement par des durées écoulées depuis le dernier emploi très longues (supérieures à trois ans dans 29 % des cas) ou assez longues (30 % entre six mois et deux ans). Les personnes de la composante 3 se déclarent plus souvent dans un mauvais ou très mauvais état de santé par rapport à la moyenne des personnes dans le halo (19 % contre 13 %). Elles sont aussi plus fréquemment fortement limitées dans leurs activités quotidiennes (18 % contre 12 %) et davantage sujettes à une maladie chronique ou durable (38 % contre 34 %). Ainsi, ces personnes souhaitent travailler mais éprouvent des difficultés à concilier leur situation (maternité, études, personne dépendante à charge, invalidité, longue maladie) avec un emploi: lorsqu'elles répondent à la question portant sur la déclaration spontanée du statut d'activité, elles évoquent d'ailleurs plus souvent l'inactivité (53 %) et moins souvent le chômage (41 %) que la moyenne des personnes du halo (respectivement 37 % et 59 %).

Des transitions entre chômage, halo et inactivité assez fréquentes

Si les effectifs dans le halo autour du chômage sont relativement stables au niveau agrégé, les situations individuelles présentent une instabilité assez marquée dans le temps. En moyenne sur les années 2014 et 2015, les transitions d'un trimestre à l'autre entre le

chômage, le halo et l'inactivité hors halo s'avèrent fréquentes (*figure 8*). Ainsi, en moyenne, deux tiers des personnes se trouvant dans le halo un trimestre donné n'y sont plus le trimestre suivant. Ces personnes ont beaucoup plus tendance à aller vers le chômage (30 %) ou vers l'inactivité (26 %) que vers l'emploi (12 %). *A contrario*, l'emploi, le chômage et l'inactivité hors halo sont nettement plus stables. 97 % des personnes en CDI et 86 % des autres personnes en emploi hors CDI ne changent pas de situation d'un trimestre à l'autre. Parmi les personnes au chômage un trimestre donné, 61 % le sont encore le trimestre suivant et 21 % trouvent un emploi. Enfin, 92 % des personnes dans l'inactivité hors halo y restent d'un trimestre à l'autre.

8. Part des personnes dans un statut au trimestre t+1 selon le statut au trimestre t, période 2013t4-2015t4

					en %	
Trimestre t	Trimestre t+1					
	Emploi en CDI	Emploi hors CDI	Chômage	Halo	Inactivité hors halo	
Emploi en CDI	97	1	1	0	1	
Emploi hors CDI	4	86	6	2	3	
Chômage	5	17	61	12	7	
Halo	3	9	30	32	26	
Inactivité hors halo	1	2	2	3	92	

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Lecture: 30 % des personnes dans le halo au trimestre t sont au chômage au sens du BIT en t+1.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les trois composantes du halo sont encore moins stables au niveau individuel que le halo dans son ensemble (*figure 9*). La composante 1, constituée de l'ensemble des personnes recherchant un emploi mais le plus souvent indisponibles pour des raisons temporaires, est la plus instable. En moyenne sur les années 2014 et 2015, seules 24 % des personnes ayant ce profil un trimestre donné restent dans le halo le trimestre suivant. Une relativement grande partie va vers l'emploi (24 %), et plus généralement l'activité, emploi ou chômage (58 %). Les personnes souhaitant travailler et qui ne recherchent pas d'emploi, le plus souvent par découragement (composante 2), restent à 34 % dans le halo et en sortent le trimestre suivant en majorité pour aller vers le chômage (36 %) et l'inactivité hors halo (21 %). Les sorties vers l'emploi sont peu fréquentes (9 %). Enfin, les personnes souhaitant travailler, ne recherchant pas d'emploi et étant généralement indisponibles pour des raisons durables (études, etc.) (composante 3), restent à 34 % dans le halo. Lorsqu'elles le quittent, c'est surtout pour aller vers l'inactivité hors halo (37 %). ■

9. Part des personnes dans un statut au trimestre t+1 selon le statut et la composante du halo au trimestre t, période 2013t4-2015t4

						en 9
		Trimestre t+1				
Trimestre t	Emploi	Chômage	Composante 1 de halo	Composante 2 de halo	Composante 3 de halo	Inactivité hors halo
Emploi	96	2	0	0	0	1
Chômage	21	61	3	6	2	7
Composante 1 de halo	24	34	11	6	6	18
Composante 2 de halo	9	36	3	23	7	21
Composante 3 de halo	9	19	5	10	19	37
Inactivité hors halo	3	2	1	1	1	92

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

 $Lecture: 11\ \%\ des\ personnes\ se\ trouvant\ dans\ la\ composante\ 1\ du\ halo\ au\ trimestre\ t\ y\ sont\ encore\ en\ t+1.$

Note: composante 1: personnes recherchant un emploi mais indisponibles; composante 2: personnes souhaitant un emploi, disponibles pour en prendre un, mais n'en recherchant pas; composante 3: personnes souhaitant un emploi, mais indisponibles et n'en recherchant pas.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Pour en savoir plus

BIT, « Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, adoptée à la treizième conférence internationale des statisticiens du travail, octobre 1982.

Cabannes P.-Y., Le Minez S., « Refonte de l'enquête Emploi : rénovation du questionnaire ; effets sur le chômage et autres indicateurs du marché du travail », Présentation au Cnis, avril 2014.

Cézard M., « Le chômage et son halo », Économie et statistique n° 193-194, novembre - décembre 1986.

Cézard M., Meron M., Roth N., Torelli C., « Le halo autour du chômage », Économie et statistique n° 249, décembre 1991.

Coudin É., Thélot H., « Le halo autour du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première* n° 1260, octobre 2009.

De Foucault J.-B., Cézard M., Reynaud M., « Emploi, chômage, précarité : mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », Rapport n°108 du Cnis, septembre 2008.

De La Fuente A., "New measures of labour market attachment", Statistics in Focus n°57/2011, octobre 2011.

« Halo autour du chômage et sous-emploi : définitions et nouvelles séries intégrant la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi », fiche n° 3 accompagnant le point presse du 6 mars 2014.